

Pages 2 et 3

■ *Trois questions à*

- Gérard Cerruti
Président du Medef Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Pascal Augé
Correspondant FFSA à Toulouse

Page 4

■ *Le réseau CDIA*

Favoriser une meilleure compréhension des mécanismes de l'assurance

■ *La parole à*

Philippe Lequeux-Sauvage, délégué CDIA

La FFSA dispose de deux réseaux régionaux distincts : 10 correspondants FFSA qui relaient les positions du secteur sur les grands dossiers économiques et sociétaux et 600 délégués et correspondants du CDIA chargés de dispenser une information pratique et pédagogique.

Les correspondants FFSA en région

Porter la voix de la profession en région

Consciente des enjeux que représente une large diffusion des messages de la profession, la FFSA a mis en place en 2005 un réseau de correspondants dont la mission principale est de relayer les positions du secteur sur l'ensemble du territoire.

Mis en place progressivement, ce réseau compte actuellement dix correspondants présents dans cinq métropoles françaises : Marseille, depuis 2005, Lille et Toulouse en 2006, puis Lyon et Strasbourg en 2007. Dans chacune de ces villes, deux cadres de direction de sociétés d'assurances implantées dans la région sont nommés par les instances dirigeantes de la FFSA.

Accroître la représentativité de la profession au niveau local

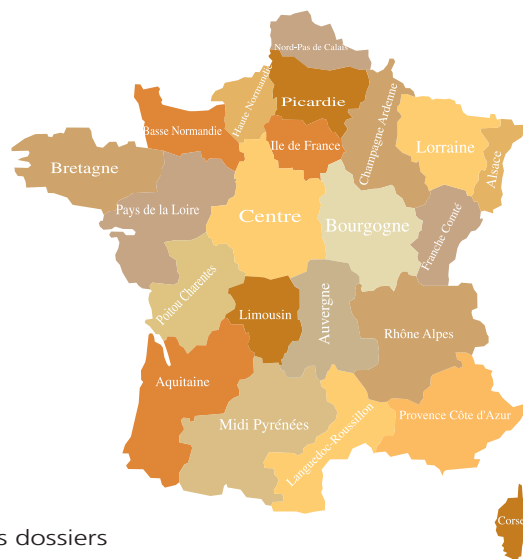
Les correspondants ont pour mission de relayer localement, tant auprès des citoyens, des médias, des pouvoirs publics locaux que des organismes professionnels et consulaires, les positions

de la profession sur les grands dossiers et les problématiques sur lesquels la profession travaille : la protection sociale, le développement durable, l'environnement ou encore la prévention des risques. Pour ce faire, la FFSA a adhéré notamment aux Medef régionaux afin que les correspondants soient intégrés dans l'environnement économique et social de leur région. Cette adhésion est d'autant plus justifiée que le secteur de l'assurance, jusqu'alors pas ou peu représenté, occupe une place significative sur le plan économique et dans l'emploi local. En outre, les correspondants en région participent de manière active à l'organisation d'opérations lancées par la FFSA comme ce fut le cas lors des colloques

régionaux sur la protection sociale, qui se sont tenus à Rodez, Lille et Marseille en 2007. Ils ont ainsi facilité la recherche d'intervenants locaux et ont largement contribué à la promotion de l'événement. Ils concourent également à la notoriété des « Trophées Allez de l'Avant avec les Assureurs ».

Développer les relations avec le milieu universitaire

Le réseau participe au développement d'une culture « assurance » dans l'enseignement supérieur afin de promouvoir les métiers proposés aux étudiants par la profession. A ce titre, les correspondants de la FFSA ont intégré, grâce



à l'adhésion au Medef, certains conseils d'administration de CFA (Centre de Formation des Apprentis) interuniversitaires notamment à Marseille et à Toulouse. Ils sont ainsi associés aux décisions concernant la gestion de l'établissement, la cohérence et la diversification de la formation et l'adéquation de cette formation par rapport à l'offre présentée par les branches professionnelles. A Lille, les deux correspondants font quant à eux partie d'un groupe de travail qui a été initié par le Medef régional et dont l'objectif est de réfléchir aux attentes réciproques de l'université et du monde de l'entreprise et de proposer des solutions. En outre, les dix correspondants participent chaque année aux semaines université / entreprise organisées par les Medef territoriaux pour faire découvrir aux étudiants la richesse et la diversité des métiers de la profession.

Les projets pour 2008

Les actions engagées depuis deux ans dans les domaines économique, social

et universitaire vont être poursuivies et développées. Les relations avec les pouvoirs publics locaux vont également être renforcées afin que, lors de la survenance de catastrophes naturelles ou technologiques de type AZF, les correspondants soient en mesure de délivrer

les messages adéquats et fournir l'information nécessaire aux personnes sinistrées. Enfin, dans le but de disposer d'une couverture équilibrée du territoire, la FFSA prévoit d'étendre ce réseau à l'Ouest de la France et de nommer deux représentants à Rennes. ■

Les 10 correspondants de la FFSA

Marseille

Philippe Lesbats, Délégué régional, GAN Eurocourtage Vie
Philippe Teulié, Directeur régional, AGF Courtage

Lyon

Jean-Luc Guillon, Directeur régional, Groupe Swiss Life (France)
Olivier Barthélémy, Directeur des ventes, AXA France Rhône-Alpes-Auvergne

Toulouse

Pascal Augé, Directeur régional, C.N.P. Assurances
Philippe Rocard, Directeur général, AXA France Sud Ouest

Strasbourg

Claude Dolle, Directeur général, Groupama, Alsace
Émile Moreau, Directeur commercial régional, Cardif Assurance Vie

Lille

Pascal Maniez, Directeur général adjoint, La Mondiale
Didier Saillart, Directeur régional, AGF Courtage



Trois questions à

Gérard Cerruti,

Président du Medef Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La FFSA a adhéré en 2005 à votre organisation. Que cela apporte-t-il au Medef ?

« Le Medef régional se félicite d'avoir accueilli la profession de l'assurance en son sein. Les professions de service occupent une place croissante dans nos économies régionales. Il était donc nécessaire que la FFSA soit présente aux côtés des autres branches professionnelles régionales dont l'AGEA, pour intégrer les réflexions, les problématiques et les propositions de cette famille dans les prises de position du Medef Paca. Nous ne pouvons que nous féliciter de la présence active et enrichissante de la FFSA dans nos travaux. Concrètement, nous travaillons avec les représentants locaux de la FFSA, Philippe Lesbats et Philippe

Teulié, tout en bénéficiant, chaque fois que nécessaire de la vision nationale de la profession dans tous ses métiers. Ceci est en parfaite cohérence avec la stratégie territoriale que nous prônons.

Quelles ont été les différentes actions menées en collaboration avec la profession ?

Depuis que la FFSA a intégré le Medef Paca nous avons régulièrement travaillé ensemble. La FFSA exprime régulièrement son point de vue dans nos réunions statutaires et lors de nos débats. Par ailleurs, nous avons intégré les correspondants de la FFSA au conseil d'administration du CFA Epure, CFA universitaire, qui dispense notamment un diplôme de droit des assurances par apprentissage à Aix-en-Provence, permettant ainsi d'échanger

plus efficacement dans ce domaine. Nous avons également organisé avec la FFSA plusieurs manifestations dont le colloque en mars 2007 sur le thème « Quelle protection sociale pour demain ? » à la Chambre de Commerce de Marseille, pour lequel nous avons mobilisé nos adhérents, ou celui sur la « Prévention des discriminations dans l'Entreprise » en décembre dernier, qui s'est déroulé dans l'enceinte du Conseil Régional. Enfin, nous avons participé à l'opération des Trophées « Allez de l'Avant avec les Assureurs ».

Quels sont les projets ou les thèmes que vous aimeriez développer avec les assureurs ?

Nous avons identifié de nombreux sujets sur lesquels nous souhaiterions collaborer

avec la FFSA en 2008 : la mise en œuvre d'un projet relatif à la prévention du risque routier en entreprise, que nous développons en Paca avec l'Observatoire Régional de la santé au travail ; la préparation d'un document à remettre aux politiques qui fera état de nos priorités en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'éducation. Nous souhaitons également associer la FFSA dans le développement économique des PME, notamment sur de nouveaux marchés (Méditerranée, Outre-Mer, Europe...) et sur les questions relatives à leur financement.

Nous désirons aussi donner la parole à l'assurance sur les enjeux territoriaux de ressources humaines. Nous convierons d'ailleurs très prochainement le Président de la FFSA pour intervenir sur l'actualité et l'avenir des métiers de l'assurance. Enfin

nous souhaiterions que la FFSA s'exprime au sein du CESR (Conseil Economique et Social Régional) pour évoquer l'aspect désormais incontournable du monde de l'assurance dans le développement économique territorial. ■



« Nous ne pouvons que nous féliciter de la présence active et enrichissante de la FFSA dans nos travaux »



Trois questions à

Pascal Augé*,

Correspondant FFSA à Toulouse

Vous êtes correspondant de la FFSA à Toulouse depuis 2006. Pourquoi avoir accepté cette mission ?

Tout d'abord, je tiens à saluer l'initiative de la FFSA de se doter de correspondants en région.

Cela correspondait à un réel besoin puisque le secteur de l'assurance, qui est à l'origine de nombreux emplois au niveau régional, était jusqu'à ces dernières années, peu représenté dans l'environnement économique et social local et notamment au sein des Medef territoriaux et des Chambres de commerce et d'industrie. L'intérêt d'une telle initiative est double : relayer localement les positions de la profession sur les enjeux nationaux et faire entendre la voix des assureurs sur les dossiers régionaux, au même titre que d'autres secteurs d'activité comme le BTP ou la banque. Par ailleurs, cette initiative contribue à la diffusion d'une meilleure connaissance de la profession et du secteur en général : la richesse et la diversité des métiers, son rôle dans le développement durable ou dans le financement de l'économie... Toutes ces dimensions sont généralement méconnues par les citoyens, les entreprises, comme par les pouvoirs publics. En outre, et à titre plus personnel, le fait

d'être un relais de la profession dans la région de Toulouse me permet d'élargir mon réseau de connaissances et de sortir de mon cadre de référence. Je suis en effet beaucoup plus investi qu'auparavant dans la vie économique et sociale de ma région.

En quoi consiste concrètement votre mission et quelles ont été les premières actions engagées ?

Dès 2006, j'ai intégré le conseil d'administration du Medef régional, ce qui me permet de représenter la branche de l'assurance au sein de ce syndicat professionnel. Mon collègue Philippe Rocard** et moi-même avons également contribué à l'organisation d'un colloque, initié par la FFSA, à Rodez sur la protection sociale. Ce rendez-vous, qui marque la volonté de la FFSA de décentraliser le débat citoyen, a été un véritable succès. Mon implication dans la vie économique et sociale se traduit aussi par une participation active au jury régional des Trophées « Allez de l'Avant avec les assureurs », et au Comité de l'association Haute-Garonne Initiative, plateforme d'initiative locale, dont l'objectif est d'identifier, de favoriser et de sécuriser la création d'entreprise et d'assurer son accompagnement. Enfin, nous travaillons activement dans l'orientation

« Cette initiative contribue à la diffusion d'une meilleure connaissance de la profession »

des besoins de formation de la profession avec le Conseil Général ou les universités, et de manière plus étroite pour Philippe Rocard au niveau du Centre de Formation des Apprentis interuniversitaire de Blagnac. Toutes ces missions nous ont permis de nouer des contacts précieux, au niveau régional, avec la presse, les leaders d'opinion et les acteurs économiques et sociaux.

Quels sont vos projets pour 2008 ?

Continuer à mener l'ensemble de ces actions qui sont essentielles pour la représentativité et la perception de la profession. Mais nous souhaitons aller plus loin encore : consolider nos liens avec la CCI, accroître davantage l'information des citoyens en organisant d'autres matériels. ■

* Pascal Augé est directeur régional de CNP Assurances

** Philippe Rocard, directeur général d'Axa France Sud-Ouest, est également correspondant FFSA à Toulouse.





La parole à

**Philippe
Lequeux-Sauvage,**
Délégué CDIA

« Suite à l'accord signé, en 2006, entre la FFSA et l'établissement d'enseignement de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), Advancia, j'interviens, en tant que délégué du CDIA, au sein de cette école pour former et sensibiliser les créateurs d'entreprise aux techniques de l'assurance. Il n'y a en effet pas d'activité professionnelle sans risque. Mon rôle est donc de faire prendre conscience aux participants de la nécessité de bien s'assurer et d'être sûr que les garanties proposées par les contrats d'assurances répondent correctement aux exigences de leur projet professionnel. Pour les aider dans cette démarche, je leur fournis, à la fin de chaque formation, un document leur permettant de poser les questions adéquates à leur assureur lors de la souscription de contrat. Lors de mes interventions j'aborde de nombreux thèmes : la responsabilité civile, les assurances dommages, la prévoyance individuelle et collective, ainsi que la préparation à la retraite. Outre l'animation de ces formations, ma collaboration au sein de cet établissement se traduit également par ma participation au jury de présentation des projets professionnels de fin de stage. Ces formations en assurance connaissent un réel succès, c'est la raison pour laquelle la CCIP m'a sollicité pour animer d'autres formations de ce type dans ses antennes départementales et notamment la CCI des Hauts-de-Seine. » ■

Le réseau CDIA

Favoriser une meilleure compréhension des mécanismes de l'assurance

En 1957, la FFSA a mis en place, par le biais du Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), un réseau de 110 délégués et 600 correspondants locaux chargés de diffuser de l'information pratique et approfondie sur l'ensemble du territoire français.



Favoriser la diffusion et la compréhension des techniques de l'assurance

Le CDIA dispose dans chaque département d'un délégué assisté de correspondants locaux. Ces représentants, pour la plupart agents généraux d'assurances, interviennent pour le compte de la profession pour diffuser, lors de réunions, une information complète sur l'assurance auprès de publics cibles : chambres consulaires, médias, administration, collectivités territoriales, associations de consommateurs... À ce titre, ces représentants sont intervenus à plus de 2 000 reprises en 2007. 1 200 réunions d'information ou de formation concernant la prévention, l'analyse des risques de l'entreprise et leur prise en charge par l'assurance se sont tenues soit dans des organismes consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers) soit dans des structures dédiées à l'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise (Adie*...). Des sujets tels que le développement durable et les risques environnementaux ont été traités pour la première fois par ce réseau lors

de ces réunions. En outre, les délégués et correspondants du CDIA interviennent régulièrement dans les médias régionaux. Les réseaux associatif et consommériste les sollicitent aussi fréquemment afin de mieux appréhender les mécanismes de l'assurance.

Fournir l'information adéquate aux sinistrés

Les représentants du CDIA participent aux cellules de crise départementales mises en place par les pouvoirs publics locaux (préfecture, mairie...) qui se réunissent lors d'inondations, de tempêtes, de mouvements de terrain ou encore de catastrophes technologiques. En cas de survenance d'un tel événement, le réseau anime des réunions d'information ou tient des permanences afin d'accompagner les personnes sinistrées dans leurs démarches d'indemnisation. En 2007, les délégués et correspondants ont participé à plus de 50 réunions sur l'ensemble du territoire. ■

En savoir plus sur le CDIA :
www.ffsa.fr

* ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique.

Assurer

Lettre d'information bimensuelle éditée par la Fédération française des sociétés d'assurances - 26, bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 42 47 93 24 - © FFSA
Internet : www.ffsa.fr ou www.ffsa.com

Directeur de la publication : Jean-Marc Boyer - Directeur de la rédaction : Anne Morrier - Rédacteur en chef : Pauline Calmès - ISSN : 1169-4319 - Dépôt légal : mars 2008
Impression : Afsa, 26 bd Haussmann 75311 Paris cedex 09